

Discours de la Présidente du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle,
Chaynesse Khirouni
Session du 19 juillet 2021

Chers collègues,

Les inondations

Je ne peux démarrer cette session sans évoquer le lourd bilan lié aux violentes intempéries qui se sont abattues sur le nord de notre département et dans l'ouest de l'Europe la semaine dernière.

Concernant notre territoire, les services du département, notamment les services des routes et le SDIS ont fortement été mobilisés pour aider les Meurthe-et-mosellans à faire face aux inondations et à leurs conséquences. Plus de 150 interventions pour nos agents des routes, comptabilisées jeudi matin, 400 pour le SDIS.

Je me suis rendue sur place dès le jeudi matin à Longuyon, l'une des communes du département les plus impactée.

Je souhaite ici saluer la mobilisation exemplaire qui a permis d'agir rapidement, d'apporter le soutien nécessaire aux personnes touchées par les inondations, de sécuriser les personnes (je pense aux résidents de l'Ehpad notamment), les routes, de mettre en place les opérations d'évacuation de l'eau.

Nos équipes de la MDS de Longuyon ont dû aussi s'organiser dans l'urgence pour permettre à notre mission de service public de pouvoir se poursuivre auprès de nos usagers.

Concernant nos voisins européens (Allemagne, Belgique, Luxembourg) le bilan des inondations est catastrophique. Plus 180 décès en Allemagne et en Belgique. La Région de Rhénanie-Palatinat paie un lourd tribut avec plus d'une centaine de morts. Face à ces inondations meurtrières, la chancelière Angela Merkel, choquée, décrivait ainsi la situation sous ses yeux : « C'est une situation surréaliste et fantomatique, je dirais presque que la langue allemande a du mal à trouver les mots pour décrire la dévastation qui a été causée ».

Je souhaite adresser au nom de l'ensemble des conseillères et conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle, tout notre soutien. Nous tenons à présenter nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Au niveau de la Grande Région, l'ensemble des partenaires est mobilisé pour faire face aux demandes exceptionnelles.

Ces crues dévastatrices remettent au coeur du débat politique la question du réchauffement climatique. Malgré les cris d'alarme des climatologues, des experts, les décisions politiques tranchées visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre peinent à être prises.

La situation sanitaire

Nous sommes toujours dans une période délicate sur le plan sanitaire.

Si nous pouvons nous réjouir qu'un retour à une vie plus normale ait débuté depuis quelques semaines, force est de constater que le variant delta poursuit sa progression et que nous devons rester vigilants.

Les gestes barrières restent indispensables et la vaccination apparaît quant à elle la seule solution pour lutter efficacement et protéger l'ensemble de la population. J'en appelle chacun à sa responsabilité et à se mobiliser durant tout l'été pour se faire vacciner.

Je regrette à nouveau le manque d'anticipation du chef de l'Etat qui laisse les équipes, les agents, les familles dans l'incertitude et oblige à mettre en oeuvre une organisation précipitée en plein été (quel personnel concerné par la vaccination obligatoire, préparation de la rentrée des collégiens, gestion de l'accueil du public lors de nos manifestations...).

Depuis le début de cette crise sanitaire inédite, le département et les collectivités partenaires sont mobilisés pour permettre les campagnes de tests, de vaccination, pour assurer la continuité du service public, aider les habitants, les acteurs économiques, associatifs... Un effort collectif sans lequel rien n'aurait été possible.

Je rappelle également le rôle fort du CHRU, des personnels soignants, du SDIS, de l'ARS, de la Préfecture, mobilisés collectivement dans la lutte face au covid.

Il est important de le souligner car voilà maintenant plus d'un an qu'ils sont engagés, que les équipes vivent avec un quotidien, on le sait difficile, pour certains au bord de l'épuisement.

C'est donc avec grande satisfaction que j'accueille la nomination de **Bernard Dupont**, Directeur général du CHRU de Nancy au grade de chevalier de la légion d'honneur. 48 ans de service ! Il aura notamment travaillé au développement du parcours patient au CHRU. Je lui adresse au nom de notre assemblée, toutes nos félicitations.

Je félicite également :

Jean-Pierre Masseret, qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ancien Ministre, ancien sénateur, il aura également été le Président de la Région Lorraine de 2004 à 2015.

Cette promotion 2021, voit aussi la nomination de **Didier Sartelet**, médecin et maire de Heillecourt, au grade de chevalier.

Poursuite de l'installation de notre assemblée

Nous poursuivons aujourd'hui l'installation de notre assemblée avec l'installation de nos commissions, le vote de notre règlement intérieur afin de nous permettre dès la rentrée d'engager les projets liés à ce nouveau mandat, d'établir la feuille de route.

Un mandat qui sera un mandat exigeant quant à l'action départementale.

Une action tournée vers la relance indispensable et nous en serons des acteurs à part entière. Elle est la condition pour permettre à nos territoires de retrouver les leviers de leur développement et à nos habitants d'être accompagnés dans leur vie quotidienne.

Cette relance doit aussi s'appuyer sur notre capacité à agir pour amortir les effets négatifs d'une crise multiple : sanitaire, sociale, économique et démocratique.

Cela nécessite que nous soyons en capacité de définir à qui s'adresse notre action ?

La première urgence concerne notre jeunesse et la prise en compte d'une situation qui fait d'elle, la première victime de la crise.

Je pense à la fois à la protection de l'enfance où nous devons mobiliser l'ensemble de nos moyens pour faire face à des situations que la crise a aggravées et être en capacité de protéger les enfants qui nous sont confiés.

Je pense aussi à ces jeunes qui n'arrivent plus à se projeter quand le parcours étudiant est en pointillé, quand l'entrée sur le marché du travail ressemble à un parcours du combattant.

Il nous faut être offensifs pour trouver des pistes d'avancée à court, moyen et long terme : mise en oeuvre de mesures qui s'inscrivent dans l'accompagnement d'urgence, favoriser la réussite éducative à travers le Plan collèges nouvelles générations qui reste une priorité, expérimenter de nouvelles réponses comme le revenu d'accompagnement des jeunes.

A ce sujet, le gouvernement évoque une nouvelle mesure, un revenu d'engagement dont les contours restent flous alors que cela fait des mois que nous attendons les conclusions sur la réflexion autour d'un revenu de base.

Au lieu d'une avancée, nous sentons à ce stade poindre la reprise d'un dispositif existant, habillé d'une nouvelle dénomination qui ne répond pas à l'urgence sociale notamment celle concernant les étudiants.

Nous semblons encore bien loin d'une réelle protection sociale qui était pourtant l'objectif initial du projet défendu.

Le département quant à lui ne transigera pas sur les questions d'insertion, nous serons au rendez-vous en soutenant les dispositifs d'accompagnement, en favorisant les nouvelles actions.

La question de l'emploi est évidemment la question centrale qui en tant qu'élus nous inquiète d'autant plus que nous anticipons les effets retardés de la crise.

Or, dans ce domaine aussi, deux visions semblent aujourd'hui s'affronter. Celle des collectivités, de la proximité, en phase directe avec le quotidien de nos concitoyens, des entreprises et donc en capacité de mobiliser tous les leviers pour soutenir à nos échelles respectives l'emploi.

C'est le cas avec nos marchés publics, un levier primordial et pour lequel de nombreuses entreprises ces derniers mois et notamment celles liées au TP et BTP, nous ont dit combien il leur avait permis de résister.

Et de l'autre, la vision d'un gouvernement qui par pure idéologie, remet sur la table des réformes iniques alors qu'aucun des partenaires sociaux (représentants des salariés ou des entreprises) ne

souhaitent engager de tels bouleversements en période de grave crise.

Je citerai deux exemples : la réforme de l'assurance chômage et celle des retraites.

Concernant la réforme du chômage,

Nous sommes face à une réforme dont on finit par en perdre le sens même, si ce n'est cette seule recherche d'économie. Le quoi qu'il en coûte se fera donc sur le dos de celles et ceux déjà victimes d'une crise qui n'en finit plus de fragiliser la société.

Les premières victimes de cette réforme seront les personnes aux parcours professionnels chaotiques, aux parcours non linéaires, qui alternent les périodes d'emploi et les périodes de chômage.

Le conseil d'Etat avait d'ailleurs alerté sur la réforme indiquant « *"les incertitudes sur la situation économique ne permettent pas de mettre en place, à cette date, ces nouvelles règles qui sont censées favoriser la stabilité de l'emploi en rendant moins favorable l'indemnisation du chômage des salariés ayant alterné contrats courts et inactivité"* ».

La décision rendu le mardi 22 juin 2021 précise que ces nouvelles règles de calcul des allocations chômage pénaliseront de manière significative les salariés de ces secteurs [à savoir ceux où les entreprises recourent le plus aux contrats courts, ndlr] qui subissent plus qu'ils ne choisissent l'alternance entre périodes de travail et périodes d'inactivité".

On ne peut pas répondre à une crise sociale et économique par une précarisation des personnes.

Alors que le gouvernement justifie sa réforme en prétextant qu'il souhaite faire pression sur les employeurs pour éviter qu'ils ne recourent aux contrats courts, il apparaît évident que la seule pression se fera sur celles et ceux qui sont les premières victimes de ces contrats courts.

Au nom de la valeur travail, nous faisons fi de la situation de ceux qui ont perdu le leur.

D'autre part, à l'injustice sociale s'ajoutera inévitablement une injustice territoriale.

Nous le savons les départements fortement fragilisés économiquement, les territoires enclavés où les questions de mobilités sont souvent un frein à la recherche d'emploi seront les premiers concernés par les conséquences de cette réforme.

Quant à la réforme des retraites, encore une fois, nous voyons arriver une nouvelle mesure d'aggravation de la situation de nos concitoyens à un moment où le bouclier social doit au contraire être activé.

Le recul de l'âge de départ en retraite est à nouveau mis sur la table, alors que le taux de chômage reste très élevé et que les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active. Le vieillissement démographique ne peut être le seul angle à prendre en compte pour répondre aux financements des retraites.

Je suis perplexe tant sur le fond des réformes que sur le calendrier qui démontre encore une fois un total décalage avec ce que vivent nos concitoyens.

Si j'évoque ces réformes, c'est avant tout parce que nous savons que les départements qui œuvrent dans le champ des solidarités seront en première ligne pour gérer les conséquences de ces mesures et que les contraintes budgétaires impacteront la qualité de l'accompagnement.

Enfin, mes chers collègues la question environnementale est au cœur des chantiers que nous poursuivrons avec la volonté de prendre part au défi collectif. Les inondations exceptionnelles nous ont rappelé l'urgence à agir.

Pour cela, il nous faut favoriser une ambition renouvelée, bousculer les lignes.

Nous ne devons pas transiger sur le niveau d'exigence, l'enjeu est important. Nos concitoyens sont en attente de politiques porteuses d'un changement de modèle.

Le projet de Loi climat démontre déjà que nous serons en retard en 2030 sur l'objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre alors même que l'Europe s'apprêterait à revoir ses exigences à la hausse.

Notre département portera cette ambition en gardant à l'esprit la nécessité de mesures qui intègrent la notion de justice sociale. En effet, les personnes les plus précaires doivent être prises en compte dans les mesures que nous envisageons.

Cette préoccupation environnementale doit également nous inviter à être attentifs aux mesures prises et à leur cohérence sur les territoires.

La question de l'éco-taxe pour l'A 31 en est un exemple et je me réjouis que la mobilisation collective ait permis de faire intégrer la possibilité de la mettre en place pour les régions frontalières volontaires du Grand Est qui subissent ou sont susceptibles de subir un déport de trafic en provenance des pays voisins.

Il n'était pas concevable de voir une conception environnementale à deux vitesses s'exercer dans la même région.

Il n'était pas concevable de voir une décision prise pour un territoire venir aggraver la situation environnementale d'un territoire voisin.

Pour penser l'environnement de manière efficace, il faut le penser dans son espace global.

Nous connaissons déjà des flux internationaux extrêmement importants sur nos axes routiers dont l'impact écologique nécessite qu'on agisse.

A cet impact, je tiens aussi à ce qu'on n'oublie pas le phénomène d'accidentologie associé à des axes très fréquentés.

Si la commission mixte paritaire ouvre la voie à la possibilité d'une extension de l'éco-taxe, nous devons rester attentifs à ce qui va se jouer dans les mois qui viennent.

Je le redis, en matière d'écologie, il est plus que temps d'agir.

Depuis la crise, de nouvelles voix se font entendre sur la nécessité de protéger l'environnement. Vous me permettrez d'être étonnée de constater que certains auront mis autant de temps à

comprendre la nécessité de s'engager sur cette question.

Pour ce qui nous concerne, nous ne partons pas d'une page blanche, bien au contraire, notre département s'est déjà fortement engagé dans ce domaine et nous ouvrons une phase renouvelée de l'ambition environnementale de la Meurthe-et-Moselle en lien avec nos partenaires.

Enfin, pour conclure, je réitère notre ferme volonté d'inscrire notre action et notre projet dans le cadre d'une seule ligne directrice : que nos actes soient en accord avec nos engagements – que nos engagements soient porteurs d'ambition.

C'est la condition de la confiance retrouvée avec nos concitoyens, c'est la condition de la reconquête démocratique.

Je vous remercie.